

 <p>Cellule Énergie du CNRS</p>	<p>Appel à projets 2024</p> <p>Projets Exploratoires Premier Soutien (PEPS) dans le domaine de l'énergie</p>
--	---

La Cellule Énergie du CNRS lance annuellement un Appel à Projets Exploratoires Premier Soutien (PEPS) **ouvert à l'ensemble des unités de recherche associées au CNRS**, visant à soutenir des projets dans le domaine de l'énergie.

Pour l'édition 2024, l'appel est ouvert pour *des projets sur **thématique libres (blancs)** visant à explorer un concept/un travail expérimental original, innovant et inédit, peu ou pas décrit dans la littérature (rares publications) et n'ayant fait l'objet d'aucun brevet.*

A. Types de projets attendus par cet AAP :

Les projets déposés devront pour objectifs, dans un cadre collaboratif, d'explorer une idée nouvelle, de démontrer sa faisabilité et/ou de valider un concept et donner la possibilité de générer par la suite des projets de plus grande ambition. L'implication d'équipes appartenant à différents instituts du CNRS est fortement encouragée.

Les projets Énergie présentant un fort lien avec un ou plusieurs des six défis sociétaux du Contrat d'Objectif et de Performance (COP) du CNRS seront examinés avec une attention particulière. <https://www.cnrs.fr/fr/les-six-grands-defis-de-societe-du-cnrs>

La complémentarité des partenaires et leur rôle respectif dans le projet devront être clairement démontrés. Dans le cas de participation d'unités de recherche non rattachées au CNRS, les apports de ces unités à l'appel à projet exploratoires, devront être détaillés dans la proposition.

Le livrable attendu sera un rapport final présentant les principales avancées, ainsi que la participation à un colloque de restitution.

B. Financement des projets

Le budget alloué à chaque projet sera entre 15 à 20 k€ (en fonction du nombre d'équipes impliquées).

Liste des lauréats sera disponible fin Décembre 2023. La durée des projets sera de 1 an.

C. Modalités de dépôt :

Le formulaire de soumission à compléter est joint à cette annonce.

Le projet en format pdf est à déposer sur l'application SIGAP :

<https://sigap.cnrs.fr/sigap/web/connexion.php>

La description du projet ne devra pas excéder **5 pages**, et devra faire ressortir clairement la (les) rupture(s) par rapport à l'état de l'art.

Les équipes participantes (principaux chercheurs impliqués, % de temps) et leur 3 publications les plus récentes devront être précisées, ainsi que le budget prévisionnel (comprenant petit équipement et consommables, fonctionnement, et éventuellement missions dans une limite très raisonnable).

Important : La rémunération de personnel ou de stagiaire n'est pas autorisée.

Le porteur du projet devra obligatoirement être membre d'une unité associée au CNRS. Un laboratoire ne pourra participer (y compris coordination) à plus de 2 projets.

D. Critères de sélection des projets :

- ✓ Adéquation avec les objectifs de l'AAP (projet collaboratif, défis du COP)
- ✓ Qualité et originalité scientifique du projet
- ✓ Prise de risques (caractère exploratoire)
- ✓ Avantages du projet en termes d'impact sociétal et de réduction de l'impact environnemental
- ✓ Qualité et complémentarité des équipes impliquées, caractère interdisciplinaire
- ✓ Perspectives du projet

La sélection finale est effectuée par un comité ad-hoc composé de directeurs.rices adjoints.es scientifiques ou de chargés.ées de mission des 10 instituts du CNRS, sur la base des évaluations faites par des experts scientifiques reconnus dans les thèmes de l'appel.

E. Calendrier

- Lancement de l'appel à projet : 23 Octobre 2023
- Date limite de réponse : 20 Novembre 2023 à 12h
- Annonce des résultats : 12 Janvier 2024
- Mise en place des crédits et démarrage des projets : 01 Février 2024

F. Suivi des projets

Un rapport de 4 pages maximum décrivant le travail entrepris et les résultats obtenus, accompagné d'un bref récapitulatif des dépenses sera demandé à la fin du projet.

Il pourra être demandé aux lauréats de participer à un séminaire de restitution.

Les publications relatives aux *projets financés* devront impérativement mentionner le soutien du CNRS à travers sa cellule Energie dans les remerciements en utilisant la phrase :

« *Ce travail a été partiellement financé par la cellule Energie du CNRS via le projet ...* »

« *This work has been partially funded by the CNRS Energy unit (Cellule Energie) through the project xxx* »

Contacts : Responsables scientifiques: abdelilah.slaoui@cnrs-dir.fr
christophe.coutanceau@cnrs.fr
Responsable administrative: stéphanie.demaretz@cnrs.fr